

**MAIRIE DE
CHAUMONTEL**
(Val d'Oise)

**DATE DE
CONVOCATION**

Le 30 mars 2018

OBJET :

**ATTRIBUTION DES
SUBVENTIONS
COMMUNALES AUX
ASSOCIATIONS**

2018

Nombre de Conseillers en

Exercice : **23**

Présents : **21**

Votants : **23**

Le Maire certifie avoir fait afficher aujourd'hui, à la porte de la Mairie, le compte rendu de la délibération ci-contre et qu'il n'a été fait aucune observation.

Fait à CHAUMONTEL,
Le 11 avril 2018

Le Maire,
Sylvain SARAGOSA

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2018/188

L'an deux mille dix-huit, le six avril, à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Sylvain SARAGOSA, Maire.

PRESENTS : Monsieur Sylvain SARAGOSA, Madame Isabelle PARENT, Madame Betty HUYLEBROECK, Monsieur Patrice BRONSART, Madame Katya SCHMITT, Monsieur Eric CASSERON, Madame Aude POIREE, Monsieur Jacques GAUBOUR, Madame Véronique PETIT, Madame Pascale BACQUEVILLE, Monsieur Nuno CARNEIRO DIAS, Madame Florence GABRY, Monsieur Fabrice HUYLEBROECK, Monsieur Karim KENTACHE, Madame Evelyne POIGNON, Monsieur Olivier POIGNON, Madame Corinne TANGE, Monsieur Christophe VIGIER, Madame Betty HANAUER-BEASLAY, Monsieur Jacques LABARRE, Monsieur André LEFEVRE

PROCURATIONS : Monsieur Georges SCHMITT pouvoir à Madame Katya SCHMITT, Madame Martine GHENASSIA pouvoir à Madame Betty HANAUER-BEASLAY

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Betty HUYLEBROECK

∞∞∞∞∞∞∞∞

Monsieur Patrice BRONSART, Adjoint au Pôle « Vie Locale, Associations, Affaires culturelles et Cérémonies », informe l'assemblée délibérante que les Associations ont fourni, en début d'année 2018, un dossier de demande de subvention communale.

En date du 23 mars 2018, les membres de la Commission Associations se sont réunis pour étudier les demandes et ont émis un avis favorable pour attribuer les subventions suivantes :

Association	Montant proposé
Armuzick	1.500,00
ASCL Football	3.749,00
Bibliothèque de Chaumontel	2.282,00
Billard Club	300,00
Club de l'Amitié	600,00
Gymnastique Volontaire	800,00
Judo Club	4.401,00
Les Mustangs Show'Montel	1.467,00
Lumières & Couleurs	163,00
Pocker Club	400,00
Rock'N Salsa Club	750,00
STMC – Aïki-Jujutsu	1.200,00
Tennis Club	1.500,00
Vélo Club	300,00

Association	Montant proposé
Anciens Sapeurs-Pompiers	300,00
CAC Chaumontel	8.000,00
Croix Rouge	300,00
Secours Catholique	300,00
UNC	600,00
TOTAL GENERAL	28.912,00

Monsieur Jacques LABARRE, Président de l'UNC et Monsieur André LEFEVRE, Président du Club de l'Amitié ne prennent pas part au vote.

Arrivée à 21 H 15 de Monsieur Georges SCHMITT.

Le Conseil Municipal ;
Après en avoir délibéré ;

- **Pour** : 17 voix – Monsieur Sylvain SARAGOSA, Madame Isabelle PARENT, Monsieur Georges SCHMITT, Madame Betty HUYLEBROECK, Monsieur Patrice BRONSART, Madame Katya SCHMITT, Monsieur Eric CASSERON, Madame Aude POIREE, Monsieur Jacques GAUBOUR, Madame Véronique PETIT, Monsieur Nuno CARNEIRO DIAS, Monsieur Fabrice HUYLEBROECK, Monsieur Karim KENTACHE, Madame Evelyne POIGNON, Monsieur Olivier POIGNON, Madame Pascale BACQUEVILLE, Madame Corinne TANGE
- **Contre** : 2 voix – Madame Betty HANAUER-BEASLAY, Madame Martine GHENASSIA
- **Abstention** : 2 voix – Madame Florence GABRY, Monsieur Christophe VIGIER

A la majorité :

VALIDE les montants des subventions qui seront allouées aux associations comme indiqué dans le tableau ci-dessus pour l'année 2018.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé après lecture faite.

Le Maire,